

LaRue, régistrateur; Dr. E. P. Lachapelle, trésorier; Drs. Rottot, David, Hingston, Rodgers, Gibson, Robillard, T. Larue (de Comton), Boutin, Lafontaine, Gervais, Austin, Perrault, Ladouceur, Rousseau, Gingras, Lanctôt, Simard, C. Rinfret, De St. Georges, Parke, Laberge, Craig, Marsden, R. F. Rinfret, Hon. J. J. Ross, Jas. Sewell et Worthington.

M. le Président informe le Bureau qu'il a appointé M. C. E. Lamirande, de Montréal, pour prendre des procédés légaux contre les charlatans et les médecins non licenciés pratiquant la médecine dans la Province de Québec. Il fut aussi résolu que ce monsieur reçoive instruction de poursuivre les médecins non enrégistrés, et M. le Régistrateur reçut aussi instruction de lui transmettre les noms de tous les médecins qui n'ont pas payé leur contribution annuelle depuis douze mois.

La licence du Collège fut accordé au Dr. Livingstone, de St. Jean-Chrysostôme.

Les messieurs suivants, après avoir prêté le serment requis, reçurent la licence du Collège sur présentation de leurs diplômes respectifs:—

Université Laval, Québec: J. F. Landry, M.D., Beauport; A. Paradis, M.D., Québec; W. A. Verge, M.D., Québec; E. Bédard, M.D., Pembroke; O. Cloutier, M.D., Québec; E. Provost, M.D., Sorel. Université Laval, Montréal: D. Carrière, M.D., Lacolle. Université McGill: L. Mignault, M.D. C.M., Montréal. Université Victoria: E. Laberge, M.D., St. Théodore d'Acton; E. Fournier, M.D., St. Jérôme; C. Larocque, M.D., Chambly; J. M. Beausoleil, M.D., Hamilton Meikle, M.D., Montréal.

Les Drs. David, Trudel et Lachapelle, de Montréal, et les Drs. Marsden, J. A. Sewell et Gingras, de Québec, furent nommés examinateurs pour l'examen des sages-femmes.

Un nouveau tarif d'honoraires tant pour les médecins des villes que pour ceux des campagnes, a été adopté; il sera soumis prochainement au Lieutenant-Gouverneur en Conseil pour être sanctionné.

Une lettre du président du "Michigan College of Medicine," demandant si les élèves de cette institution qui désireraient continuer leurs études médicales dans la Province de Québec seraient admis par le Bureau comme ayant passé l'examen préliminaire exigé par la loi de cette province, fût référée à un comité composé des Drs. Rottot, Campbell, Trudel et Craik, avec instruction de faire rapport à la prochaine assemblée semi-annuelle.

Le comité suivant fut ensuite nommé pour faire les examens à la prochaine assemblée semi-annuelle: Anatomie, Dr. Le